

Cotonou, le 19 mai 2017

### **Renforcer les capacités et mobiliser les députés du Bénin par l'échange d'expériences francophones sur le Parlement et les Droits de l'Homme**

A la demande de l'Assemblée nationale du Bénin, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'UNICEF-Bénin a organisé un séminaire parlementaire d'information et d'échanges à Cotonou, les 18 et 19 mai 2017, à l'attention des députés béninois.

Cet événement a réuni près de 70 députés de la République du Bénin sur le thème suivant : « *Le Parlement et les Droits de l'Homme* ».

Les débats ont été animés par Mme Christine Razanamahaso, députée (Madagascar), ancienne Présidente de l'Assemblée nationale, ancienne Ministre de la Justice, M. Bernard Lesterlin, député (France), président du groupe d'amitié France-Bénin à l'Assemblée nationale et M. Cheikh Diop Dionne, député (Sénégal).

En outre, sont également intervenus en qualité de conférenciers, M. Salvatore Saguès, spécialiste des droits de l'Homme à l'OIF, Mme Eléonore Soglohoun, chargée de la protection de l'enfance à l'UNICEF-Bénin et M. Ralmeg Gandaho, coordonnateur de l'ONG « Changement social Bénin ».

La cérémonie solennelle d'ouverture du séminaire s'est tenue sous la présidence de SEM. Adrien Houngbédji, Président de l'Assemblée nationale du Bénin. En outre, un message de SEM. Aubin Minaku Ndjalandjoko, Président de l'APF et Président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo ainsi qu'un message de l'OIF ont été lus.

La délégation a été reçue en audience par SEM. Adrien Houngbédji, Président de l'Assemblée nationale du Bénin au siège de l'institution à Porto-Novo.

Les deux journées de travaux, modérées par M. Louis Vlavanou, député (Bénin), vice-président de la section béninoise de l'APF, rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, ont permis aux parlementaires des différents pays représentés d'échanger, de confronter leurs expériences concrètes et de comparer les systèmes institutionnels.

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.*

La première journée a permis de sensibiliser les parlementaires béninois sur « le rôle des parlementaires dans la protection des droits de l'Homme », sur « le concept général périodique universel (EPU) et le processus au Bénin », et sur « les parlementaires dans le renforcement des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH) ».

La journée suivante a été réservée aux questions relatives à « l'abolition de la peine de mort », aux « enfants sans identité » et à « l'enregistrement universel des naissances », sujet sur lequel l'APF est particulièrement mobilisée depuis deux ans suite aux travaux de sa Commission des affaires parlementaires.

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, une synthèse des travaux a été restituée par le modérateur et une évaluation personnalisée a été réalisée.

Plus que jamais, l'Assemblée nationale béninoise est mobilisée pour la promotion des droits de l'Homme et s'engage avec détermination vers l'objectif d'un enregistrement complet des naissances au Bénin.

Pour en savoir plus :

[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.*